

RCS : ANNECY
Code greffe : 7401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2000 B 00255
Numéro SIREN : 431 253 012
Nom ou dénomination : A.M.M. & ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 10/05/2023 sous le numéro de dépôt A2023/004759

**EXTRAIT DE L'ACTE CONSTATANT LES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 28 AVRIL 2023**

[...]

DEUXIEME DECISION

Constatation de la démission du Président

L'associé unique, connaissance prise de la lettre adressée par Madame Anne-Marie MASSONNET et reçue plus tôt ce jour, dans laquelle celle-ci fait part de son souhait de démissionner de ses fonctions de Président, prend acte de cette démission.

Madame Anne-Marie MASSONNET ayant manifesté son intention de renoncer au délai de préavis de trente (30) jours calendaire prévu à l'article 13.3 des statuts de la Société, l'associé unique décide de dispenser cette dernière du respect et de l'exécution de ce préavis et de lui donner quitus de sa gestion pour les actes dont il a connaissance, à l'exception des actes en lien avec le litige opposant la Société à la société PLANNING (443 562 798 RCS Annecy).

La démission de Madame Anne-Marie MASSONNET de ses fonctions de Président de la Société prend effet à compter de ce jour.

TROISIEME DECISION

Nomination d'un nouveau Président

L'associé unique, en conséquence de l'adoption de la décision précédente, décide de nommer en remplacement, avec effet à compter de ce jour, en qualité de Président de la Société, et ce, pour une durée indéterminée :

- **La société NOSCOM**, société par actions simplifiée au capital de 52.000 euros dont le siège social est situé 4, cour Etienne Jules Marey à Le Mans (72000) et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Le Mans sous le numéro 889 599 833.

L'associé unique prend acte que, la société NOSCOM, représentée par Monsieur Aurélien LE BLAN, informée de sa possible nomination, a déclaré par avance accepter les fonctions si elles venaient à lui être confiées et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.

La société NOSCOM exercera ses fonctions conformément aux stipulations des statuts de la Société.

QUATRIEME DECISION

Nomination d'un Directeur Général

L'associé unique décide de nommer, avec effet à compter de ce jour, en qualité de Directeur Général de la Société, et ce, pour une durée indéterminée :

- **Madame Stéphanie SOUBRET**, née le 07 janvier 1979 à Dijon (21), demeurant 1174 route des Dents de Lanfon à Bluffy (74), de nationalité française.

L'associé unique prend acte que, Madame Stéphanie SOUBRET, informée de sa possible nomination, a déclaré par avance accepter les fonctions si elles venaient à lui être confiées et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.

Madame Stéphanie SOUBRET exercera ses fonctions conformément aux stipulations des statuts de la Société.

[...]

SEPTIEME DECISION

Pouvoirs

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

[...]

CERTIFIE CONFORME :

DocuSigned by:
 *Aurélien Le Blan*
1DBE1FA7C2A2498...

NOSCOM

Président, représentée par son
Président, la société NOERA
CAPITAL, elle-même représentée
par son Président, Monsieur
Aurélien LE BLAN